



CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS (POSTE PERMANENT, TEMPS PLEIN – POSTE CADRE)

La Ville de Danville est actuellement à la recherche d'un contremaître aux travaux publics.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la direction générale, le contremaître planifie, organise, supervise et assure la gestion des opérations des travaux publics, soit les activités de réparation et d'entretien des infrastructures de voirie, du réseau d'aqueduc et d'égout, de la machinerie, des bâtiments et des parcs.

Dans le cadre de ses fonctions, il assure notamment la gestion et l'organisation du travail journalier de l'ensemble des employés des travaux publics afin d'assurer une gestion soutenue et optimale des ressources. Il est notamment responsable d'effectuer l'évaluation des employés et d'appliquer les actions requises pour tenir à jour ces évaluations. Il supervise les ressources matérielles et opérationnelles mises à sa disposition dans le respect des budgets et des objectifs organisationnels lui étant transmis par la direction générale.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Planifie, organise et supervise le travail des employés cols-bleus de façon à réaliser les travaux en respectant les délais, les coûts, la qualité et les normes requises de même que les budgets octroyés pour ce faire ;
- Dirige l'équipe des travaux publics sur les différents projets d'infrastructures ou au niveau des activités régulières du service ;
- Effectue un compte-rendu des projets à la direction générale et soumet des recommandations afin d'améliorer l'efficacité de son service et les projets en cours ;
- Planifie, organise, développe, et assure le suivi du programme d'entretien préventif des infrastructures, véhicules et équipements de la Ville ;
- Évalue les besoins pour respecter ce programme et détermine les équipements et matériaux nécessaires à la réalisation des travaux requis ;
- Élabore des programmes d'entretien et d'amélioration des infrastructures et en fait l'estimation ;
- Prépare le budget de son service, en fait la présentation et le suivi ;
- Participe aux études de projets de construction, de rénovation, d'infrastructures ou de leur renouvellement ;
- Assure un suivi administratif et technique des projets et de la qualité des travaux effectués ;
- Prépare les documents d'appel d'offres pour les différents projets et les plans et devis tout dépendant de l'envergure du projet, le tout en collaboration avec la direction générale ;
- Apporte des recommandations pour l'achat des équipements et matériaux ;
- Veille au bon fonctionnement des infrastructures d'eau potable et d'égout en collaboration avec l'opérateur de l'usine et s'assure du respect des lois et règlements applicables ;
- Rédige les rapports réglementaires en lien avec la gestion de l'eau ;
- Détermine les causes des problèmes techniques et prend les mesures nécessaires pour les résoudre ;
- Collabore avec la direction générale à l'élaboration des normes, des politiques, des procédures ou autres reliés à la ville;
- S'assure de la présence d'effectifs nécessaires en situation d'urgence;

- Applique une saine gestion du personnel et des relations de travail au sein de son service ;
- Surveille et contrôle les travaux effectués par son équipe, évalue le rendement et l'efficacité des employés sous ses ordres et formule les recommandations appropriées à la direction générale ;
- S'assure du respect des règles de sécurité au travail par son équipe ;
- Tiens à jour les plans des différents réseaux de la Ville ;
- Collabore avec les autres services de la Ville pour assurer la bonne exécution des travaux et l'atteinte des objectifs demandés ;
- Tiens la direction générale informée de toute anomalie ou problématique constatées ;
- Accomplis toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

QUALIFICATION ET RESPONSABILITÉS

- Possède un diplôme d'études collégial ou universitaire en lien avec la gestion d'équipe de travail de voirie (technique ou baccalauréat en génie civil).
- Esprit d'analyse et de synthèse développé. Très bon sens de l'organisation et une bonne capacité à établir des priorités sont de mises.
- Carte ASP Construction ou cours de secouriste.
- Certification d'opérateur en eau potable serait un atout.
- Capacité à travailler physiquement et facilité à travailler en équipe.
- Détenir un minimum de 3 années en gestion de personnel
- Capacité de gestion et d'encadrement tout en maintenant de bonnes relations de travail.
- Détenir un permis de classe 3.
- Posséder une expérience de trois à cinq années dans une fonction similaire dans le milieu municipal.
- Très bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée.
- Maîtrise de la langue anglaise sera considérée comme un atout.
- Faire preuve de dynamisme, de persévérance, de rigueur et de discrétion.
- Avoir une pensée stratégique et de développement.
- Être orienté vers le service aux citoyens et vers les résultats.
- Maîtriser des applications Windows et de la suite Office 2013.

HORAIRE DE TRAVAIL

Selon la Politique de travail en vigueur des cadres de la Ville de Danville

SALAIRE ET CLASSIFICATION

Selon la Politique de rémunération des cadres municipaux de la Ville de Danville

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Faire parvenir votre candidature par courriel à : info@danville.ca par la poste ou en personne au 150, rue Water, Danville, QC J0A 1A0.

Veuillez noter que seuls les candidats retenus seront contactés.

Date limite pour postuler : 14 juillet 2021